



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 9 février 2006

Membres présents

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. CLAUDET - Melle MASLOUHI

Mme AVENA - MM. BACHELARD - BEKHTAOUI - BELLEVILLE - BERNARD - Mmes BESSIS - BLIGNY - MM. BOUHELIER - BOURNY - BRIOT - BRUYERE - CARBONNEL - CHEVIGNY - Mme COLOMBET - M. DANIERE - Mmes DARCIAUX - DELEBARRE - MM. DÉTANG - DESVIGNES - DOUHAIT - DUBOIS - DUPIRE - Mme DURNERIN - MM. ESMONIN - ETIEVANT - FOUCHERES - FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - MM. GERVAIS - G. GILLOT - J.P. GILLOT - GONDELLIER - Mme HERVIEU - MM. HESSE - IZIMER - JOLY - LABORIER - LAURENT - LECHAPT - Mme LEMOUZY - MM. MAGLICA - MARCHAND - MARTIN - MASSON - Mme MASSU - MM. MENUT - MILLOT - MOREAU - NOWOTNY - PARIS - PERRIN - PETITJEAN - PILLIEN - PINON - Mme POPARD - MM. PRIBETICH - RETY - ROIZOT - Mme ROY - MM. SAUNIE - SOUMIER - Mme TENENBAUM

Membres absents : MM. ALLAERT (pouvoir à M. Guy GILLOT) - AUDARD (pouvoir à M. ESMONIN) - BARBEY (pouvoir à M. ROIZOT) - Mme BERNARD (pouvoir à M. IZIMER) - M. BERTELOOT (pouvoir à M. MILLOT) - Mme BIOT (pouvoir à M. DANIERE) - MM. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) - CHAPUIS (pouvoir à M. FOUCHERES) - DELATTE - DODET - Mme FLAMENT (pouvoir à M. GERVAIS) - M. JULIEN (pouvoir à M. PINON) - Mme MANSAT (pouvoir à Melle MASLOUHI) - MM. NUDANT (pouvoir à M. BRIOT) - OBRIOT (pouvoir à Mme DARCIAUX).

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TIC - Soirée des lauréats de Bourgogne Entreprendre – Demande de subvention

Bourgogne Entreprendre organise le 30 janvier prochain, la Troisième Soirée des Lauréats qui mettra à l'honneur les nouveaux entrepreneurs admis et accompagnés par l'Association. Cette soirée sera parrainée par Monsieur Xavier Fontanet, Président d'Essilor.

Comme pour la précédente édition de décembre 2004, le Grand Dijon est sollicité pour une aide financière à hauteur de 1 500 €.

Bourgogne Entreprendre est constitué d'entrepreneurs qui se mobilisent pour accompagner les créateurs de PME.

Ce réseau d'entrepreneurs apporte une contribution directe en faisant partager leur expérience, leurs connaissances et leurs méthodes de dirigeants confirmés. Leurs actions sont les suivantes :

- pré-validation des projets dans les Comités d'engagements ;
- accompagnement personnel des créateurs pendant la phase de lancement de leur entreprise (2 à 3 ans) ;
- mise à disposition de leurs contacts et de relations d'affaires ;
- octroi d'un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie, d'un montant situé entre 22 000 et 35 000 €, permettant de renforcer les fonds propres de l'entreprise et de créer ainsi un effet de levier.

Bourgogne Entreprendre compte désormais 100 membres et a déjà contribué au lancement de 38 nouvelles PME ce qui correspond à 465 emplois créés ou conservés.
Pour l'année 2005 ce sont 12 nouvelles PME qui ont été lancées.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **De dire** que la Communauté de l'Agglomération dijonnaise participera à hauteur de 1 500 € à la 3ème Soirée des Lauréats organisée par Bourgogne Entreprendre
- **D'autoriser** le Président à signer tout acte nécessaire au versement de cette subvention à Bourgogne Entreprendre,
- **De dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.



Publié le **10 FEV, 2006**
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

10 FEV, 2006

